

ENGAGEMENT DE LOCATION SAISONNIERE MEUBLEE

Mr , Mme :

Demeurant à :

Tel. Domicile : Tel. Portable :

E-mail :

S'engage à louer et occuper à titre de location saisonnière, le bien immobilier meublé, dont la désignation figure ci-après

Désignation des locaux : Duplex 3 pièces (2 Rue Alphonse Allais, 14600 Honfleur)

Surface : 45 m², appartement tel que désigné dans l'annonce consultée avant la rédaction de la présente location au locataire qui le reconnaît.

Cette location est consentie pour 4 personnes maximum, **avec animal de compagnie sur demande.**

La présente location est consentie aux conditions générales annexées au contrat, ainsi qu'aux conditions définies ci-après :

Durée : Cette location est consentie pour une durée dejours,.....nuits à compter du.....2010 à 14 h00 au2010 à 12 h00.

La remise des clés le jour de l'arrivée et le dépôt des clés le jour du départ se fera sur rendez-vous.

Les personnes ne se présentant pas au rendez-vous et ne donnant aucune nouvelle annuleront de ce fait leur réservation.

Loyer : Cette location est consentie et acceptée moyennant le prix deeuros (.....€) CHARGES COMPRISES

Versement de 25% d'acompte à la réservation soit euros (..... €) à l'ordre de Mr Vandercappel, soit par chèque, ou par virement sur un compte en France (à demander)

Les locataires s'engagent à verser le solde de la location, à la réception des clés, soit la somme de euros (..... €).

Dépôt de Garantie : Les locataires s'engagent à verser **le jour** de l'entrée en jouissance des lieux, la somme de **DEUX CENTS euros (200 €)** à son représentant sur place, à titre de caution pour les détériorations et la casse qui pourrait survenir pendant la période d'occupation. Cette caution sera restituée le jour du départ ou remboursée dans un délai maximum de 30 jours après leur départ, déduction faite des factures établies suite aux détériorations et/ou casse survenue lors du séjour

Annulation : Le présent contrat ne pourra être annulé que dans les cas de force majeure suivants : décès, accident ou maladie nécessitant l'hospitalisation d'un des locataires. Toutefois, les sommes versées ne seront remboursées qu'en cas de maladie ou accident ne permettant pas le déplacement.

En cas d'interruption du séjour, le locataire ne pourra prétendre à aucun remboursement de loyer.

Assurances : le locataire reconnaît avoir été informé qu'il doit être en ordre de souscription à une assurance de type location saisonnière (dénomination en France) et de type familiale (dénomination en Belgique).

INFORMATIONS PRATIQUES

Comment réserver ? : Le candidat locataire devra envoyer le présent contrat dûment signé et accompagné de la somme demandée pour la réservation à :

Mr & Mme Vandercappel , Parmentier, Rue Bois du Foyau N°100

1440 Braine le Château, Belgique

Organisation de l'arrivée : Le locataire devra prévenir à l'avance, du jour et de l'heure approximative de son arrivée. A la remise des clés, le solde de la location ainsi que le montant de garantie, lui sera demandé.

Le Contact pour les arrangements d'horaire et de remise des clés :

Patricia Bourgeois : 06 10 39 70 58

Organisation du départ : Sauf accord préalable du bailleur, les locaux devront être libérés au plus tard pour le jour et l'heure prévus ci-dessus

Forfait ménage possible : Tel qu'indiqué dans la description de l'annonce, les locataires s'engagent à procéder au rangement et nettoyage des lieux avant leur départ. Un forfait ménage vous est cependant proposé au prix de 20 euros, arrangement et somme à régler directement avec **Patricia Bourgeois**.

Etat des lieux et Inventaire du mobilier : l'état des lieux et l'inventaire du mobilier sont établis contradictoirement entre les deux parties, à l'entrée dans les lieux du locataire et à la libération de ceux-ci, sur rendez vous préalable.

S'il n'a pas été fait d'état des lieux, le locataire est présumé avoir reçu les lieux loués en bon état de réparations locatives et doit les rendre tels, sauf la preuve du contraire (art. 1731 du code civil)

Documents annexés : Inventaire complet dans l'état actuel de la location (déjà envoyé)

Fait à HONFLEUR, en deux exemplaires, le

Le locataire << lu et approuvé >>

Mr Vandercappel